

BPJEPS mention « *activités du canoë-kayak et disciplines associées
en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort* »

Attendus de réalisation des épreuves de certification UC4 en MER

Ce document technique a été réalisé par le jury régional du diplôme en Nouvelle-Aquitaine. Il est construit sur les bases de l'arrêté du 27 février 2017 et des protocoles de certification proposés par les organismes de formation. Il doit être diffusé par les organismes de formation.

A qui est-il destiné ?

- Aux évaluateurs de l'UC4 mer lorsqu'ils sont sollicités par l'organisme de formation ;
- Aux candidats se présentant aux certifications de l'UC4 ;
- Aux formateurs de l'organisme de formation.

A quoi sert ce document ?

- A faciliter l'évaluation des compétences attendues de l'UC4 mer grâce à la formulation d'attendus de réalisation observables le jour de l'épreuve. A ce titre c'est un outil d'aide à la décision, celle-ci devant être portée sur les grilles de certification. Avant l'épreuve UC 4 mer, les évaluateurs sont destinataires des grilles de certification, du présent document ainsi que du kit de l'évaluateur (à transmettre quelle que soit l'épreuve de certification) ;
- A partager une démarche commune d'évaluation pour tous les évaluateurs mobilisés sur l'UC4 mer, quel que soit l'organisme de formation, le lieu et les évaluateurs sollicités ;
- A garantir un niveau d'exigence lors de la certification, formalisé avec précision.

Qu'est-ce qu'un attendu de réalisation ?

Pour chaque sous-épreuve, le document se base sur des détails observables pour préciser ce qu'il est attendu de la réalisation du candidat, et également ce qu'il n'est pas acceptable d'observer pendant sa démonstration : ce que les évaluateurs veulent voir / ce qu'ils ne veulent pas voir. Ces attendus sont précisés de manière exhaustive et forment une exigence vers laquelle les candidats doivent tendre pour obtenir un avis favorable.

Notion de rédhitoire

Certains attendus lorsqu'ils n'ont pas été démontrés de manière satisfaisante sont rédhitoires à l'obtention de l'UC4 mer : dans ce cas, l'avis est de fait défavorable et porté ainsi sur la grille de certification de l'UC4 mer.

Rappel sur l'organisation des épreuves

L'organisme de formation est l'organisateur de l'épreuve de certification. Toutefois, conformément à l'annexe III de l'arrêté du diplôme, le jour de l'épreuve, la commission d'évaluation est seule souveraine pour :

- Aménager les conditions de déroulement des épreuves organisées par l'organisme de formation en fonction du site retenu, des niveaux d'eau, des conditions météorologiques.
- Pour demander au candidat de recommencer une épreuve afin d'affiner son évaluation.

1^{ère} modalité

Démonstrations techniques

En bateau directeur : Kayak de mer	
Description de l'épreuve	Attendus de réalisation
<p>1 _ Départ et arrivée de plage en Kayak de mer :</p> <p><i>Départ à pied puis embarquement. Aller contourner deux repères au-delà de la barre (entre 40 cm et 1 mètre), puis arriver, débarquer, et remonter avec son matériel sur la plage.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat prend en compte la formation des vagues, la zone de réalisation pour son départ et son retour, choisit le bon moment pour partir / revenir ; - Il adapte sa vitesse et ses appuis en fonction des vagues ; - Il analyse les occasions de surf et choisit de prendre un surf ou d'en sortir pour optimiser son retour ; - Il arrive en douceur pour son intégrité physique et celle de son matériel ; - Pas de dessalage ; - Le candidat ne part pas posé sur le sable sauf si les conditions l'obligent à le faire ; - Le candidat n'est pas en échec lors de sa réalisation. <p>Rédhibitoire : l'avis à l'UC4 mer est défavorable si le candidat échoue à son départ ou à son arrivée.</p>



<p>2 _ Randonnée en Kayak de mer :</p> <p><i>Réaliser le parcours défini par les évaluateurs de 15 à 20 min par vent de force 2-3 et/ou clapot, présentant toutes les allures par rapport au vent ou aux vagues.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat réalise des trajectoires tendues, le bateau est stable, les appuis sont rythmés, efficaces et réguliers ; - L'effort est soutenu et régulier ; - Le candidat utilise les vagues en fonction des allures.
<p>En bateau manœuvrier : waveski</p>	
<p>Description de l'épreuve</p>	<p>Attendus de réalisation</p>
<p>Se placer et prendre la vague :</p> <p><i>Dans une épreuve à part entière, d'une durée maximum de 20 minutes, le groupe de candidat se met à l'eau et pratique librement avec l'intention de faire preuve de sa maîtrise technique pour se placer et prendre des vagues. Les candidats sont équipés d'un signe distinctif (lycra).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat choisit un matériel de waveski adapté à son niveau de pratique en utilisant l'équipement spécifique (ceinture et footstrap) ; - Il part au bon endroit au bon moment grâce à une lecture de vague pertinente ; - Choix des vagues : <ul style="list-style-type: none"> - Il choisit des vagues adaptées à son niveau et se positionne de manière à optimiser le surf (le plus proche de la zone de déferlement). - Il réalise une lecture du spot pour ses projets de déplacement, notamment pour remonter et prendre de nouvelles vagues ;



- Le candidat fait ses choix en fonction du positionnement des autres pratiquants pour évoluer en toute sécurité, en respectant les priorités ;
- Travail de la vague :
 - le candidat s'adapte à la vague (assiette, gîte, vitesse). Il n'enfourne pas la pointe avant de son waveski, ne dérape pas dans la vague.
 - Le candidat réussit à prendre des vagues, avec un minimum de coup de pagaie.
 - Le candidat est capable de changer de direction : il propose des changements de trajectoire marqués, des virages en haut et en bas de la vague sans dérapage (pas de décrochage) ;
 - Démonstrations variées parmi : take off, bottom turn, top turn, cut back ;
 - Le candidat génère de la vitesse ;
 - Il monte et descend dans la paroi de la vague pour s'approprier l'espace ;
 - Il utilise la hauteur de pente pour réaliser des trajectoire avec amplitude;
 - Le candidat ne dessale qu'occasionnellement, en lien avec les conditions de vague et non en conséquence de sa non maîtrise technique ;
- L'action du candidat dans la vague : le candidat ne se propulse plus lorsqu'il est en action de surf dans la vague, il utilise sa pagaie uniquement pour la direction (appui, traction).

Sous-épreuves de la 1^{ère} modalité

Exercices de sécurité

Conditions de déroulement des exercices de sécurité :

- Quel que soit l'exercice de sécurité détaillé ci-après, chacune des mises en situation se déroule en eau profonde et dans des conditions de mer représentative des prérogatives d'encadrement de ce milieu (présence de courant / houle / vent), définies par les évaluateurs le jour de l'épreuve ;
- Le candidat dispose d'un essai pour chaque exercice. Une deuxième démonstration peut être demandée par la commission d'évaluation.

En bateau directeur : Kayak de mer

Description de l'épreuve	Attendus de réalisation
<p>1 _ Esquimauter en Kayak de Mer :</p> <p><i>Réaliser en bateau directeur, sans préparation, un esquimautage en tour complet avec sa pagaie.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat ne s'aide pas du fond ; - Le bateau se retourne en premier, tête/épaule en dernier ; - Le candidat ne termine pas en appui arrière au fond de l'eau. <p>Rédhibitoire : l'avis à l'UC4 mer est défavorable si le candidat dessale.</p>



<p>2 _ Porter secours à un dessalé :</p> <p><i>Après le dessalage d'un pagayeur non autonome, prendre en charge le dessalé, vidanger le kayak et aider au réembarquement.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Le candidat donne les consignes relatives au placement de la personne à laquelle il porte assistance ;- Il vide le bateau sans aide ;- Il gère les deux pagaies ;- Il donne les consignes adaptées et contribue au réembarquement du dessalé ;- La manœuvre ne dure pas plus de trois minutes. <p>Rédhibitoire : l'avis à l'UC4 mer est défavorable si le candidat ne parvient pas à vidanger le bateau ou si le candidat ne parvient pas à faire réembarquer le dessalé.</p>
<p>3 _ K-Mer : remorquer un bateau avec son pagayeur :</p> <p><i>En pleine mer, le candidat remorque un pagayeur (et son embarcation) en difficulté, sous différentes allures de vent et de houle.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Le candidat utilise la technique de son choix (bout long ou court) pour remorquer un pagayeur en dehors d'une zone de danger ;- Le candidat utilise un dispositif largable adapté et qui lui permet de remorquer sur une longue distance.



<p>4 _ Remonter dans son embarcation :</p> <p><i>Après un dessalage en kayak de mer, remonter dans son embarcation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat vidange son bateau rapidement sans accessoire ; - Il réembarque sans aide extérieure ; - A l'issue de sa manœuvre il est en mesure de naviguer en sécurité (vidange suffisante, jupe remise) ; - La manœuvre totale ne dure pas plus de 2 minutes. <p>Rédhibitoire : l'avis à l'UC4 mer est défavorable si le candidat ne parvient pas à réembarquer ou si la manœuvre totale excède deux minutes.</p>
<p>En bateau manœuvrier : waveski</p>	
<p>Description de l'épreuve</p>	<p>Attendus de réalisation</p>
<p>1 _ Revenir au bord avec son matériel de waveski :</p> <p><i>Dans une zone de déferlement où le candidat n'a pas pied : dessaler, récupérer son matériel de waveski et revenir sur la plage.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat ne perd pas son matériel ; - Le candidat ne se place pas entre la plage et sa planche ; - Technique adaptée en fonction des conditions de mer : placement en travers en tenant la carre ou planche dans l'axe.
<p>2 _ Remonter sur son embarcation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat attend le moment opportun, tient sa planche par le footstrap ; - Il laisse sa planche entre lui et la plage ;



<p><i>Dans la zone de déferlement où le candidat n'a pas pied : après le dessalage remonter sur son embarcation. L'épreuve est terminée lorsque le candidat est sur sa planche, ceinture sanglée, pieds dans les footstraps.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Le candidat réussit à remonter sur son embarcation de manière efficace et rapide ;- Dans l'ordre : il met d'abord sa sangle ventrale avant de mettre ses pieds dans les footstraps. <p>Rédhibitoire : l'avis à l'UC4 mer est défavorable si le candidat n'arrive pas à remonter sur sa planche.</p>
--	--

2^{ème} modalité

Conduite de groupe en sécurité : support waveski

Description de l'épreuve	Attendus de réalisation
<p>Encadrement en toute sécurité d'une séquence de groupe en waveski :</p> <p><i>En mer jusqu'à 4 Beaufort. Le candidat prend en charge un groupe constitué d'au moins 4 pratiquants et conduit en sécurité une séance de 20 minutes au maximum, dans une zone qu'il choisit pour ses conditions de pratique, sur un site défini par les 2 évaluateurs lors de l'épreuve. Le support d'activité est le waveski. L'encadrement de séance est suivi d'un entretien du candidat avec les deux évaluateurs d'une durée de 15 minutes au</i></p>	<p><u>Avant la mise à l'eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix de la zone de surf / site de pratique : le candidat évalue le niveau de pratique du groupe et prend en compte les dangers de la zone (rochers, baie, courant, marée, bancs de sable...) pour choisir le site de pratique le plus adapté. Le cadre tient compte des conditions (soleil, vent, bruit) pour installer et positionner son groupe, installer le matériel et se placer lors de ses interventions sur terre et en mer. Le matériel d'intervention reste à proximité du groupe. - Matériel obligatoire : le candidat a prévu <ul style="list-style-type: none"> - moyens de communication adapté pour contacter les secours et pour intervenir auprès des pratiquants pendant la séance, trousse de secours ; - bateau/pagaie ou paire de palme en fonction de la zone de pratique (proche du bord / au large), du niveau des pratiquants et de l'aisance du cadre (préférences d'intervention) pour porter secours ;



<p><i>minimum à 20 minutes au maximum au cours duquel il analyse et justifie sa démarche sécuritaire.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Equipements individuels :<ul style="list-style-type: none">- le candidat est équipé en tenant compte des conditions météo et de manière à pouvoir intervenir efficacement.- Il vérifie l'équipement des pratiquants en cohérence avec l'activité et les conditions météo.- Il s'assure que le matériel est adapté au public ;- Briefing : le candidat s'assure que ses pratiquants ont compris / entendu. Briefing structuré, clair avec des repères montrés. Pas de briefing "récité" plutôt recherche de l'interaction avec les pratiquants (compréhension / assimilation). Eléments attendus dans le briefing :<ul style="list-style-type: none">- limites de zone de pratique : aval / amont / profondeur (3D) avec repères précis,- sécurité liée au matériel : organisation du pratiquant sur son matériel (ceinture, leash),- règles de sécurité en lien avec le fonctionnement des pratiquants les uns par rapport aux autres,- règles de sécurité du pratiquant dans l'eau,- principes de communication avec son groupe- présenter le spot : courant, baie, banc de sable, risque de dérive, vagues, profondeur. <p><u>Pendant la pratique : le candidat</u></p> <ul style="list-style-type: none">- S'assure que les consignes de sécurité sont appliquées et les rappelle régulièrement ;- Est réactif aux dérives, au respect des consignes lorsqu'elles ne sont pas appliquées ;- N'attend pas le problème, il anticipe les collisions et les dérives ;
---	--



- S'adapte aux comportements individuels problématiques et aux conditions de pratique (modifications de la zone de surf par exemple).

Oral après la séance :

L'entretien oral permet au candidat de justifier ses interventions (choix d'organisation, consignes, interventions) et sa compréhension du milieu/site de pratique. Le questionnement porte sur des évènements précis arrivés en cours de séance, sur des évènements possibles (dangers potentiels), à partir des thèmes suivants :

- Connaissance du milieu et choix de la zone (identification des principaux dangers du site et du milieu marin) ;
- Protocole d'alerte et de secours : en fonction de la situation (pb sur terre, pb en mer), le candidat propose une conduite à tenir pertinente (qui contacter, à quel moment, quel est mon action ?) ;
- Choix en matière d'équipement matériel (pour lui, pour ses pratiquants en fonction du niveau de pratique) ;
- Éléments clé du briefing pour vérifier que le candidat sait pourquoi il donne telle ou telle consigne.

Éléments rédhibitoires : l'avis à l'UC4 mer est défavorable en l'absence de moyen de communication pour prévenir les secours (en l'absence d'un poste de secours sur site), ou en cas de méconnaissance du passage de l'alerte, ou en cas de méconnaissance de la conduite à tenir ou en cas de besoin d'assistance d'un pratiquant.